

Bulletin d'inscription accueil du matin

À rendre pour le 22 Février

	7h30 - 7h45	7h45 - 8h00	8h00 - 8h15	après 8h15
1-mars				
3-mars				
4-mars				
7-mars				
8-mars				
10-mars				
11-mars				
14-mars				
15-mars				
17-mars				
18-mars				
21-mars				
22-mars				
24-mars				
25-mars				
28-mars				
29-mars				
31-mars				

Mars

Enfant(s)

NOM:

Prénom(s):



Date:

Signature:

Mettre une croix dans la case du créneau
d'heure d'arrivée estimé

En cas de changement pour les inscriptions du matin, il est obligatoire de me prévenir par mail à : periscolaire@saintgervais-vendee.fr ou via le cahier de liaison de votre enfant.
Rappel : Pour l'instant la municipalité ne souhaite pas appliquer de pénalité financière en cas de modification non prévenue.
Il est dans votre intérêt que cela reste comme ça.

Bulletin d'inscription accueil du matin

À rendre pour le 22 Février

	7h30 - 7h45	7h45 - 8h00	8h00 - 8h15	après 8h15
1-mars				
3-mars				
4-mars				
7-mars				
8-mars				
10-mars				
11-mars				
14-mars				
15-mars				
17-mars				
18-mars				
21-mars				
22-mars				
24-mars				
25-mars				
28-mars				
29-mars				
31-mars				

Mars

Enfant(s)

NOM:

Prénom(s):



Date:

Signature:

Mettre une croix dans la case du créneau
d'heure d'arrivée estimé

En cas de changement pour les inscriptions du matin, il est obligatoire de me prévenir par mail à : periscolaire@saintgervais-vendee.fr ou via le cahier de liaison de votre enfant.
Rappel : Pour l'instant la municipalité ne souhaite pas appliquer de pénalité financière en cas de modification non prévenue.
Il est dans votre intérêt que cela reste comme ça.